



Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 08 Octobre 2020

Ouverture de la séance : 20h15

Présents : Dominique ROUSSEAU – Joël BERTHELEMY – Marianne RENAULT
Isabelle DAGUENET – Justine QUIBEL – Anthony MARAIS – Frédéric DURAND – Sylvie MAILLY
Solange SANCHEZ – Delphine HEBERT – Cyril BARABE – Sébastien AUBRY - Bertrand DECAUX -
Marie Pierre GAUBERT – Annie PETITON

Secrétaire de séance : Justine QUIBEL

COMPTE-RENDU

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal – séances des 07 et 10 juillet 2020

Non lu. Approuvé par toutes les personnes présentes.

FINANCES

A- Point sur les finances (information modification budgétaire)

Les dépenses de fonctionnement sont de 325241.03€ soit 64.10% sur un prévisionnel de 507345€.

Les dépenses de personnel sont de 189660.24€ soit 74.64% sur un prévisionnel de 254100€. Des heures supplémentaires au niveau du personnel vont être payées, on risque de dépasser le budget.

Les dépenses en dépassement sont : les fournitures de petits équipements soit 3572.825€ / 1700€, des services extérieurs 3120.77€ / 1700€ et la médecine du travail 617.64€ / 200€ .

Comme petit équipement il y a la barrière de l'école. Les services extérieurs il y a la MJC payée pour la période de juillet 2020 1700€. La médecine du travail a coûté plus cher car une reprise d'activité pour Sandra CANU ainsi que 2 contrats PEC.

Les recettes de fonctionnement sont de 292289.86 € soit 63.32% sur le prévisionnel de 461594€.

Les remboursements sur rémunération du personnel sont de 18024.45€ sur un prévisionnel de 18000€.

Les 63% ne sont pas inquiétants car les subventions de l'État sont souvent versées au dernier trimestre de l'année.

Le budget de fonctionnement est à l'équilibre, la dépense est maîtrisée.

Budget d'investissement - RECETTES : 13865€ DEPENSES : 30884€ avec 16788 € dans le chapitre des emprunts.

B- Délibération concernant les subventions communales 2020 ; intervenant Delphine Hébert :

Delphine nous explique le choix de diminuer l'enveloppe totale en raison du covid 19. Il y a eu moins de manifestations et du coup moins de dépenses. Cependant on reste présent pour toutes les associations.

CCAS : Toujours pour aider les familles. Prévision de faire des colis à distribuer. On reste sur le même montant soit 1500€.

Coopérative scolaire : Une subvention a été donnée en 2019 de 4000€. Ils ont un projet de classe aux sports d'hiver qui va être difficilement réalisable du fait du coût qui est d'environ 20000€ et surtout du fait de l'état sanitaire. Dominique a rencontré la directrice et changement de programme prévu pour faire peut être une classe verte. On préfère leur mettre 1000€ de provision de côté s'ils ont besoin, ils pourront les prendre avec un projet bien définit.

ASCB : La fête de la saint Michel a eu lieu mais sans repas, le marché de Noël n'aura peut-être pas lieu. Les dépenses sont donc moindres et donc on baisse à 1500€ la subvention. Cependant, s'il y avait besoin on peut débloquer dans l'année avec une subvention exceptionnelle.

USPI : L'association regroupe 5 sports de la presqu'île. Tout comme les autres associations, moins de fréquentations et moins d'événements comme les matchs.. Donc, la subvention sera baissée à 1000€ au lieu de 1500€.

AFEM, Accueil et Loisirs, Anciens combattants, Paniers de la presqu'île, Comité de jumelage, L'ânerie de Beaulieu et la nouvelle association Les pieds dans l'eau : Le soutien à ces associations sera maintenu comme pour l'année 2019.

On précise qu'à tout moment on peut donner des subventions exceptionnelles.

Vote des subventions par Association :

CCAS : Oui à l'unanimité

Coopérative scolaire : Oui à l'unanimité

ASCB : 2 abstentions (Cyril et Dominique) : Oui pour le reste

AFEM : Oui à l'unanimité

Comité de jumelage : Oui à l'unanimité

Anerie de Beaulieu : Oui à l'unanimité

Les pieds dans l'eau : Oui à l'unanimité

USPI : 3 abstentions (Joël, Sébastien et Dominique) : Oui pour le reste

Accueil et Loisirs : 1 abstention (Solange) ; Oui pour le reste

Anciens combattants : Oui à l'unanimité

Paniers de la Presqu'île : 1 abstention (Marie Pierre) : Oui pour le reste

Budget total de **6550€**.

Pour les anciens est prévue la distribution d'un colis de Noël au lieu du repas habituel.

- Délibération participation au fonds d'aide aux jeunes pour 2020 :

C'est une subvention pour la métropole, pour aider les jeunes dans les réinsertions, les jeunes au chômage.. Le calcul se fait au prorata de 0,23€ par habitant. Il y a 644 habitants. $644 * 0,23 = 148€12$

Vote : Unanimité

D- Délibération sollicitant le soutien financier de la Métropole, le Département, l'Etat pour les travaux du mur de soutènement :

Tous nos dossiers comme le mur de soutènement, les rénovations de la mairie ont besoin de subventions par la métropole, le département ainsi que l'État. Si on ne vote pas on en peut récupérer l'argent qui reste en reliquat à la Métropole 13956€ avant la fin d'année ainsi que les subventions pour les prochains travaux à venir.

On espère toucher 60 % de subvention pour les travaux du mur.

Vote : Unanimité.

E) Convention avec la MJC (petites vacances) :

La convention est pour 3 ans. Voir annexes. Cette convention est pour les mercredis à Berville ainsi que les petites vacances scolaires. C'est toujours comme pour les grandes vacances 15€/jour et par enfant.

Le CESAJE SE réunit fréquemment pour faire le point sur la fréquentation. Annie ou Dominique y seront présents.

Un article sur la page Facebook de la mairie a été mis à ce sujet.

Vote : Unanimité

Questions diverses.

A) Points sur les travaux (Joël) :

Des travaux ont été réalisés cet été.

Changement du mobilier scolaire chez Mme ALLAIS (CP/CE1) le mobilier de l'école primaire. On a rajouté une cage métallique sous l'escalier pour le matériel de l'école (ballons/plots et autres).

La clôture pour la maternelle où l'on s'est approvisionné en matériel et le montage se fera fait en interne avec l'équipe municipale. Une mini pelle a été commandée. (Vacances d'octobre)

La commune a fait un devis pour le chemin des Longues Lignes de M CREVEL, la personne est isolée, à nous de l'entretenir pour éviter les ruissellements.

Il y a eu une fuite au gîte qui a coûté environ 2000 € + le surcoût de la facture d'eau.

Un point a été fait pour la vidéo protection, le 14 octobre, la gendarmerie va nous aider un rapport pour l'installation du matériel.

Le chemin de la lignée des hêtres a été refait avec un tout-venant. La même action sera fait au passage st Georges.

Un rendez-vous avec M. Leclerc (Métropole) pour la voirie et les éclairages à Beaulieu et pour les arrêts scolaires a été pris. Ainsi que pour la route devant Mr. Brunet pour les dégâts des eaux.

A la sortie des Cachins, une sécurisation du parc poubelles va être mise en place ainsi que pour l'arrêt de bus qui se transférer sur le terre plaint en face des Cachins 2 et des maisons de la ligne des hêtres.

Le portail de l'école primaire est à changer, des devis sont faits mais trop onéreux pour le moment. L'entrée de l'école primaire devrait être installée du parking et le long du terrain de pétanque par la suite. La cour de l'école devrait être bitumée pour être dans les normes.

L'entrée de l'école maternelle ne se fera plus sur le bord de la route et transféré à coté de la mairie. Ce portail va être enlevé avec la mise en place d'une nouvelle clôture.

Joël envisage une réunion de la commission travaux pour toute la route de l'école ainsi que les parkings au pourtour des écoles et de la salle polyvalente.

B) Point sur les commissions :

a) L'action sociale (intervenante Marianne) :

Le 30 septembre a eu lieu une réunion du CCAS ainsi que du service aux Bardouvillais.

Le CCAS est composé de 3 membres du conseil municipal ainsi que 3 membres extérieurs non élus (Rachel LEBOURG – Dina LOUIS JOSEPH – Marie-José TERNISIEN). La confidentialité des membres a été évoquée lors de la séance. Dissolution du CCAS pour qu'il devienne une action sociale classique et notamment avec en commun le budget communal.

Pour les services aux bardouvillais. Il y a une nécessité de construire plus d'actions comme des permanences administratives (Impôts/CAF/CARSAT/.....).

La prochaine réunion de CCAS : 13 novembre 2020, la prochaine réunion du service aux habitants : 25 novembre 2020.

Le but est de construire des actions avec une cohérence dans l'exécution. L'action sociale ne concerne pas que les personnes qui ont des difficultés financières, ce sont aussi celles qui sont seules, les anciens ... le principe AIDER.

b) Les berges de la seine (Sébastien).

Une réunion a eu lieu le 07 octobre 2020. Étaient présents : le Département, le syndicat de la seine normande, la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer), le port autonome de Rouen, l'association les pieds dans l'eau représentée par Ladislas Lefebvre et Nathalie Haubert ainsi que le maire Dominique, Joël, Sébastien, Frédéric et Cyril.

L'association les Pieds dans l'eau a été créée pour représenter les habitants touchés durant les inondations. Elle est composée de 30 personnes environ. Elle permet également d'aider dans les démarches administratives et notamment sur les assurances en responsabilité civile.

Les dégâts ont été estimés à 1 million d'euros pour l'épisode 2020.

L'association « les pieds dans l'eau » a estimé à 86000 mètres cube le volume constaté lors de l'inondation du jeudi 12 mars 2020.

Une mise en demeure préfectorale d'agir de façon urgente à Beaulieu a été notifiée au département datant de 2015-2016.

Le souhait de la commune et ainsi que l'association est de mettre en place un barrage flottant, des courriers vont être faits pour avoir l'autorisation du préfet, du département de la métropole. Il existe déjà un matériel identique que possède le SDIS 75.

Une interrogation sur un exutoire situé à Beaulieu derrière l'arrêt de bus. La métropole a sondé le terrain, il n'y en a pas.

Il y a notamment un dysfonctionnement d'ouvrages des chambres à clapet près de chez Frederic, qui n'est pas étanche. L'eau passe sous le tuyau et autour. C'est très défavorisant pour les inondations des marais. Le port autonome est bien conscient du problème.

Il y a une autre chambre qui n'a plus de clapet, le port autonome s'engage à faire les travaux. Ils ont également des problèmes financiers, ça bloque au niveau du budget.

Les fossés dans les marais sont dans des zones privées avec beaucoup de branchages et de ronces. L'entretien revient aux exploitants de ces terrains. Les endroits sont très inaccessibles. Cela pose un problème pour le curage.

On a un rendez-vous avec M. Pérot des vergers de Beaulieu mercredi prochain, on va lui demander de retirer cet ouvrage et de gérer l'évacuation de ses fossés.

L'entretien sur les fossés est un travail colossal d'une durée de 3-4 ans.

Il faut convoquer les propriétaires et locataires pour qu'ils s'en occupent. La commune peut se substituer aux propriétaires pour exécuter les travaux grâce à une DGI de la loi sur l'eau.

Un système d'alerte SMS pour les inondations a été évoqué mais l'association demande de savoir plusieurs jours à l'avance.

Le mur de soutènement :

Un projet est en cours pour redescendre la pente du terrain derrière la mairie avec une terrasse plus basse et un massif drainant au pied de celui-ci pour évacuer l'eau des deux côtés du mur vers le terrain du château. Une rencontre a eu lieu avec les propriétaires du château, ils sont d'accord pour signer une convention avec la commune mais ont certaines recommandations. Nous avons sollicité 6 ou 7 entreprises pour l'exécution du projet. On estime les travaux à – de 70000€. L'église : les eaux de pluie s'évacuent vers une cuve qui est dans l'enceinte du château. Ce n'est pas une urgence pour le moment. On ne mélange pas les deux chantiers. Il va falloir renforcer le mur de l'église car il y a de nombreuses fissures.

c) Enfance - Jeunesse (Annie) :

Annie nous lit le compte rendu du 8 octobre sur la MJC de juillet. Anneville21 enfants Berville 21

enfants Yville 2 enfants et Bardouville 6 enfants.

Il y aura un partage des centres aérés par les communes. Anneville-Ambourville prend la période de février, Bardouville en avril et octobre pour Berville. Pas de centre aéré à Noël.

Concernant la restauration, on attend un an pour modifier avec le projet d'Yville. L'inspectrice est venue, peut être un rassemblement avec la commune d' Yville (maternelle à Yville et la primaire à Bardouville). On rappelle qu'il faut faire attention à la perte de classe et d'école.

Cesaje : Visite d'un chantier d'insertion à St Martin de Boscherville bientôt.

Le menu de la cantine sera disponible sur des panneaux semaine prochaine.

d) Seine à vélo :

Projet en cours, de relier la région parisienne au Havre. Le projet est déjà commencé, il est supporté par la Métropole.

La partie d'Elbeuf est déjà fait le long de la seine ainsi que le tronçon Orival/Oissel et Canteleu/Sahurs.

Nous allons être concernés. De la Bouille à Berville. Le projet se fera le long de la seine entre la bouille et Bardouville. Il y aura des voies cyclables ainsi que des voies vertes pour Beaulieu, le long du halage jusqu'au passage St Georges ainsi qu'une aire de repos à Beaulieu. Il est prévu de refaire le halage en bitume et en tout-venant , les travaux seront à la charge de la métropole ainsi que l'entretien. Travaux Prévu en 2021/2022/2023.

Fin du Conseil à 22h50.